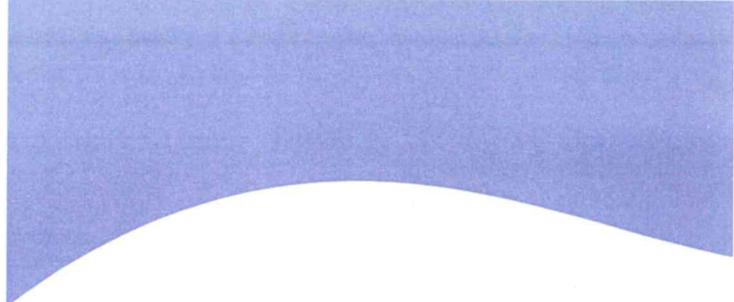




N° 02 0075
 Loi n° 92 1477 du
 31 décembre 1992

Demande de certificat pour un bien culturel



Votre demande doit être adressée
à la direction du ministère chargé de la culture
compétente pour votre bien

République
française

Ministère
chargé de
la culture

Réservé à l'administration
 N° du dépôt de la demande
 Date du dépôt :

Identification du demandeur

Nom patronymique (nom de naissance) _____

Nom d'usage (facultatif) _____

Prénoms _____

Adresse _____

Téléphone _____

Qualité Propriétaire
 Mandataire

Description du bien culturel

1. Catégorie du bien au sens de
l'annexe 1 du décret
*Vous trouverez la liste des
catégories en p. 3 du présent
document*

2. Dénomination du bien

3. Titre ou thème

4. Auteur(s), atelier,
école, époque,
attribution

5. Date(s) _____

6. Dimensions du bien
*et éventuellement dimensions
du support* _____

7. Matériau(x) et technique(s) _____

8. Documents de référence
*bibliographie, catalogue,
inventaire* _____

9. Antécédents historiques
*lieu de provenance, destination,
anciennes appartenances, passages
en vente publique, dans une
collection...* _____

10. État de conservation _____

11. Mentions particulières
*présence de signatures,
d'inscriptions, de marques,
de signes, singularités* _____

12. Avez-vous déjà demandé un certificat pour ce bien ? Oui Si oui, date de la demande _____
 Non

13. S'agit-il d'un bien importé depuis moins de cinquante ans ? Oui Si oui, date de l'importation _____
 Non

14. Valeur estimative _____

A _____

le _____

Signature du demandeur